



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 379

Texte de la question

M Pierre Goldberg appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports sur les difficultes auxquelles se heurte la Fondation Diderot. En violation des engagements souscrits par l'Etat, la subvention de fonctionnement pour 1987 n'a pas été attribuée. Celle pour 1988 se trouve encore suspendue à une décision ministérielle faisant suite à un audit. Cette situation a entraîné le licenciement du personnel et la suspension des publications. L'autorité scientifique de la commission Diderot n'a pourtant été mise en doute par personne. Cette attitude compromet donc gravement un travail scientifique utile au progrès des connaissances et à leur popularisation. Aussi, il lui demande de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires au respect des engagements de l'Etat et au fonctionnement normal de la fondation dont la publication de la nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques.

Texte de la réponse

Reponse. - Aux termes du rapport de la Fondation pour l'encyclopédie présenté au ministre de l'industrie et de la recherche en décembre 1983 et approuvé par celui-ci en janvier 1984, l'Association pour la Fondation Diderot était chargée de plusieurs missions, et notamment de procéder à la création de la Fondation Diderot. Celle-ci devait, à terme, relayer l'effort de l'Etat pour réaliser un projet global comprenant la réalisation d'un fonds bibliographique de « questions vives » évalué à 200 ouvrages et la constitution d'une banque de données et d'un forum électronique pour les chercheurs, ainsi que la publication d'une encyclopédie à fascicules fiables et l'édition d'une bibliothèque de logiciels pour le grand public. L'Etat a consacré 10 MF de 1983 à 1987 au soutien de ce projet, couvrant les besoins de fonctionnement de l'Association jusqu'à la fin de l'année 1987. Au milieu de cette dernière année, un retard préoccupant avait été pris : la Fondation Diderot n'était ni créée ni en voie de création, sept ouvrages de « questions vives » avaient été publiés alors que l'objectif était un rythme de dix par an depuis 1986, une dizaine d'autres se trouvaient en chantier. Les projets de banque de données et de forum électronique pour les chercheurs étaient abandonnés au profit d'un projet de dictionnaire télématique à peine ébauché. Au projet d'encyclopédie à fascicules fiables s'était substituée une collection d'ouvrages pour la jeunesse dont deux titres seulement étaient parus. Deux logiciels éducatifs avaient enfin été créés. Face à ces retards et en reconnaissant la qualité scientifique du travail accompli, il est apparu souhaitable d'apprécier les perspectives de viabilité économique de l'entreprise. En conséquence, le ministre chargé de la recherche a souhaité qu'un audit soit effectué par l'Inspection générale des finances. Une implication plus forte du secteur privé dans l'activité éditoriale de la nouvelle encyclopédie figure au nombre des recommandations de cet audit. De fait, les manuscrits commandés ont été repris et édités aux Presses universitaires de France ; une nouvelle collection est en cours de création chez un autre éditeur à partir de réflexions élaborées au sein de l'Association. L'effort de l'Etat pourra se poursuivre si l'Association pour la Fondation Diderot élaboré de nouveaux projets viables et mobilisateurs et met en évidence l'utilité d'un soutien temporaire de l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Goldberg Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 379

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2121